

Un (1) poste cadre temporaire d'approximativement six mois de contremaître/contremaîtresse aux travaux publics - Égouts, aqueduc et voirie

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés. Elle compte, avec leur contribution, se positionner à l'avant-garde du monde municipal en consolidant une approche de gestion de la qualité. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield désire pourvoir un poste temporaire de contremaître ou contremaîtresse aux travaux publics.

Responsabilités principales :

Le ou la titulaire planifie, organise et contrôle les travaux sous sa responsabilité. Il sera attiré à l'une ou plusieurs divisions de travail suivantes : voirie, signalisation, entretien préventif ou nettoyage et réparation de conduites municipales d'égouts et d'aqueduc. La distribution des divisions se fait en fonction des besoins du service ainsi que de l'expérience de chacun des contremaîtres. La personne doit également voir à la supervision des travaux des sous-traitants selon les contrats en vigueur.

Le contremaître ou la contremaîtresse assume, à tour de rôle avec les autres contremaîtres, la garde hebdomadaire durant la saison estivale.

Compétences recherchées :

La candidate ou le candidat doit faire preuve d'initiative, de jugement et avoir une capacité à travailler en étroite collaboration avec ses collègues et son personnel. Doit être en mesure de déléguer des tâches, de surveiller les activités et d'assurer une supervision efficace des employés de son équipe. Doit aussi démontrer de l'expérience et de la rigueur dans la gestion des tâches quotidiennes. Démontrer de solides habiletés en planification, organisation, coordination et communication. Doit être à l'aise dans l'établissement des priorités et être capable de s'adapter rapidement aux changements et aux urgences. Doit posséder un esprit d'analyse et de synthèse lui permettant de bien connaître, d'analyser et de résoudre des problèmes. Se doit d'être créatif et préoccupé par la qualité, les délais et la diligence du service aux citoyens.

Qualifications requises :

- D.E.C. en technique de génie civil ou expérience pertinente à l'emploi sera considérée.
- Connaissances en hydraulique et en mécanique des sols.
- Expérience en supervision de personnel syndiqué et en gestion administrative.
- Posséder d'un à trois ans d'expérience pertinente de préférence en milieu municipal.
- Permis de conduire valide de classe 5.
- Aptitudes informatiques et facilité à rédiger des rapports.
- Cours de sécurité sur les chantiers de construction.
- Cours sur la signalisation routière pour les travaux routiers est un atout.
- Cours P6b – préposé aqueduc est un atout.

Conditions d'emploi :

- **Poste cadre temporaire à temps plein.**
- Poste exigeant des périodes de garde.
- Le salaire annuel est de 66 705,60 \$ à 85 155,20 \$.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **19 avril 2019** au :

Service des ressources humaines
Ville de Salaberry-de-Valleyfield
61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8
Courriel : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca Télécopieur : 450 370-4803